

Pourquoi et pour qui on transcrit ? Les graphies du picard moderne

Fernand CARTON
Université Nancy 2

Me sachant d'origine nordiste, A. M. m'a suggéré (en 1984 à la soutenance d'Anne Lefebvre) une étude du mot *chtimi*. Ce que j'ai fait (n° 2) ! Il avait 24 ans d'avance sur la chtimania. Cette intervention pourrait être sous-titrée « « Martinet chez les Chtis ». Car j'essaie d'appliquer au picard moderne les suggestions d'A. M. (n° 1): « Savoir pourquoi et pour qui l'on transcrit » article écrit en transcription phonétique en 1946 dans *Le Maître phonétique* (Daniel Jones, Paul Passy...) repris dans *Linguistique synchronique*. « Transcrire veut nécessairement dire choisir. Puisqu'un choix est inéluctable parmi l'infinité des nuances phonique que présente toute chaîne parlée, il convient de fixer dans chaque cas les principes qui détermineront ce choix. ». Ces pages stimulantes m'ont conduit, en élargissant le questionnement, à m'interroger sur les objectifs et destinations de 20 systèmes de transcription du picard qui ont été utilisés du 2^{ème} tiers du 17^{ème} siècle (quand naît la littérature picarde moderne) jusqu'à nos jours

1. Premier objectif : « Si je veux, écrit Martinet, décrire la structure d'un idiome, je me servirai d'une transcription phonologique ». Ce que j'ai fait en m'inspirant de sa monographie de 1956 sur Hauteville n°3. J'ai pu mettre en évidence en 1971 2 systèmes phonologiques picards dans le village d'Aubers (15 km sud-ouest de Lille) : le plus archaïque comporte 18 phonèmes vocaliques. Ex. n°4 i long s'oppose à i bref : vî [via] « vieux / vi « vécu » : le trait pertinent est la durée, non le timbre. H. Walter n° 5 a aussi trouvé un système à 18 phonèmes vocaliques, mais chez un locuteur de la bourgeoisie parisienne ! Des transcriptions phonologiques ont été faites dans des travaux universitaires pour le Cambrasis, le Douaisis etc. Les recherches d'A. Dawson (2006, n° 17), à partir de mon *Atlas linguistique picard*, insistent sur le caractère polylectal du picard moderne

2. Etant un idiome collatéral du français, ses systèmes graphiques sont évidemment liés à celui-ci. Mais dès les origines de la scripta franco-picarde, certaines graphies sont utilisées à des fins de différenciation. Ch.Gossen (1976) a mis en évidence un particularisme graphique volontaire dans la tradition graphique. Le ch de « chti » l'emporte déjà au XIV^{ème} siècle dans toutes les chancelleries du domaine picard (citation n°6).

Au XVII^{ème} siècle, les picardisants ont été confrontés à la nécessité d'inventer une forme écrite. Ex n° 7 « Vou ne voulé my rien foere de tou chou quo vo di : On vou foiet ennuy ma p□□che » (*Sermon du Curé de Bersy*, 1634). Le transcripteur (l'auteur et/ou l'imprimeur) emploie pour le phonème [□□] le e surmontés d'un tilde, comme dans l'A. P. I ! Mais le plus souvent, au XVII^{ème} siècle, le code de transcription pouvait être celui du latin ou du français, selon habitudes de lecture. Ex. de graphies picardes de cette époque, relevées dans notre *Littérature picarde aus siècles « classiques »* : logogrammes étymologiques (scache), notation de voyelles longues (beste), emploi de Y et de I/J (my, ie), consonnes muettes étymologiques (advoca), finales plurielles en -z (chez « les »), diphtongaison secondaire (moariage « mariage »), développement d'un son vocalique

(draole « drôle ») n° 8. Mais n'oublions pas que les textes sont alors généralement lus à haute voix, chaque lecteur interprétant le texte à la façon de son terroir. Le code de transcription est phono-graphique (de l'oral vers l'écrit), fluctuant et non fonctionnel. Il permet parfois des effets amusants : un lettré s'amuse à faire contraster picard et français, ce que soulignent les différences de graphie. Ex. n° 9 [« J'oui chou qui fu di par che gran Rubendole Pic de la Mirandole ?] / ...j'en feroi dé léchons [je vais le réciter] / Ch'é tou greq. Y disoi que / Quand sur l'horison / D'une ombreuse forest où le sage Pryape ... » (*Suite du mariage de Jeannin et de Prigne*, 1648). Ce n'est pas le picard mais le français affecté, teinté de gongorisme, qui est jugé difficile.

3, Le souci de simplification constaté au XVII^{ème} siècle, visant à reproduire la variation phonétique, cède le pas au XVIII^{ème} à une fidélité grandissante aux graphies du français. C'est un effet de l'importance que prend la norme orthographique, comme je l'ai montré pour les *Vers naïfs en patois de Lille* de Jacques Decottignies, un contemporain de Louis XV (n°10). La soumission aux habitudes graphico-phoniques des lecteurs s'accroît au début du XIX^{ème}. Les éditeurs-imprimeurs jouent un rôle important dans le conservatisme graphique à une époque où s'accroît considérablement la diffusion, notamment par le colportage des imprimés en picard. L'objectif est alors de faciliter la lecture pour un public élargi qui connaît le code phono-graphique du français et son habillage idéographique. Mais, comme dit J.M. Eloy (n°11), cela renvoie à un prérequis extérieur au picard.

4. D'où, au milieu du XIX^{ème} siècle, une querelle de l'orthographe picarde qui se prolonge jusqu'à nos jours. Elle commence avec la publication en 1846, par l'Amiénois Edouard Paris d'une *Granmouèr pikard* n°12 « El granmouèr ch'é l'ar éd parlé é pi d'ékrir sin fouèr éd feut. Parlé, ch'é prononsé dé mô . Ché mô son d'z'éfé d'nô voué, ch'é ch'koz k'oz apèl édz éfé fônik » Paru dans l'*Almanach franco-picard* de 1851, puis en introduction à sa traduction en picard (Londres, 1863) de l' *Evanji slon sin Matiu*. Ex. verset V, 6 : « byinnureu chèt lô k'on fan pi soué dé l'justich, pach k'i sron rasasiè » E. Paris se débarrasse d'un coup de la référence au français. Il ne retient que le code phono-graphique élémentaire qu'il systématise. Cette transcription rappelle les transcriptions simples et pratiques du XVII^{ème} siècle citées plus haut, mais elle est plus fiable : elle est quasi phonologique. Elle avait cent ans d'avance, mais l'innovation était trop radicale dans la France du Second Empire où régnait la toute-puissance de l'Orthographe. E. Paris ne fit pas d'émules, du moins pas avant les années 1970.

En 1851, le Lillois Alexandre Desrousseaux, deux ans avant de chanter son *P'tit Quinquin* (hypocoristique de « coquin »), a publié pour contrer E. Paris une *Petite notice sur l'orthographe du patois de Lille* n°13 : c'est le code du français avec tout l'habillage idéographique et une pléthore d'apostrophes, marques d'oralité (comme celle, inutile, de *ch'ti*). Tout le monde comprend le célèbre refrain et pour cause : plus des 2/3 des mots sont du français ! Le but recherché par Desrousseaux était une diffusion massive des œuvres et il a été atteint. De nombreux épigones du Nord-Pas-de-Calais ont suivi cette voie.

Plus scientifique est l'approche du chanoine Haignerai dans *Le patois boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France*, 1903. Il pose d'intéressants principes polylectaux en vue d'une intercompréhension des œuvres, en dépassant les différences de prononciation par un retour à des graphies médiévales. Ex. n° 14 « Y gny-avoi enne foi en homme qu'il avoi deus fiu.. » (Parabole de l'enfant prodigue, Luc, XV). Ce sont exactement ces principes qui serviront, après 1935, à construire l'orthographe occitane moderne ! Le picard a raté le coche car Haignerai n'a fait que peu d'émules. Le débat

adapter parfaitement au rôle que nous voulons leur faire jouer. Pour y arriver, nous devons, dans chaque cas, être pleinement conscients du but à atteindre et de ne nous en laisser détourner par aucun apriorisme » (p . 173). Nous y travaillons. Entre l'anarchie graphique, le conservatisme stérile et le dogmatisme militant, le réalisme fonctionnaliste indique une voie qu'il est toujours nécessaire de rappeler.